

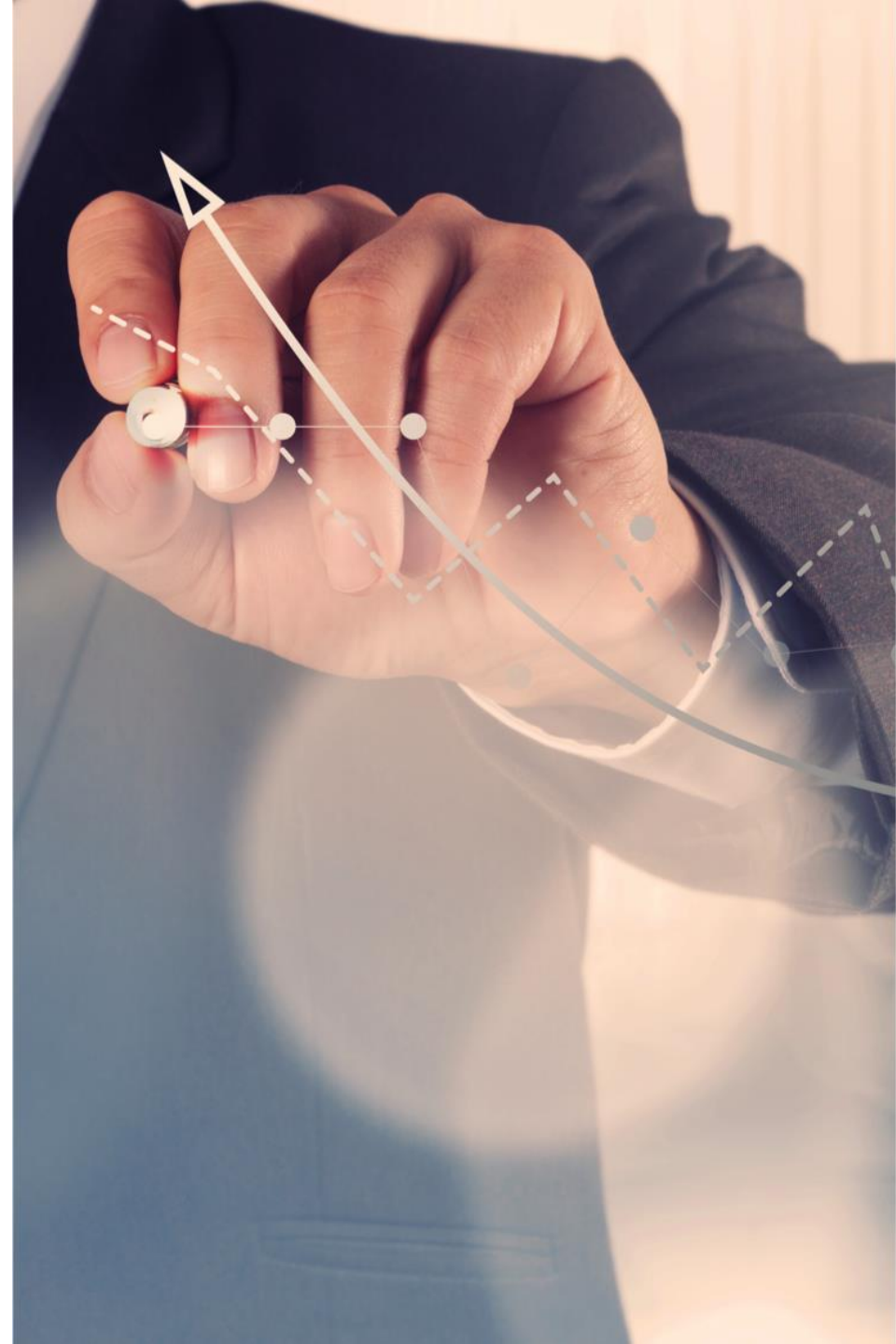


Qualité des données

Comment intéresser les actuaire à la qualité des données ?

Jean-Guillaume Zanotti
Directeur – Actuariat Conseil
izanotti@deloitte.fr

23 Septembre 2016



Le temps du “blocage”

La qualité des données, c'est le sujet de la DSI !

Mais je ne sais pas d'où elles viennent mes données...

En plus, à la comptabilité, ils ne m'envoient jamais les « bonnes » primes...

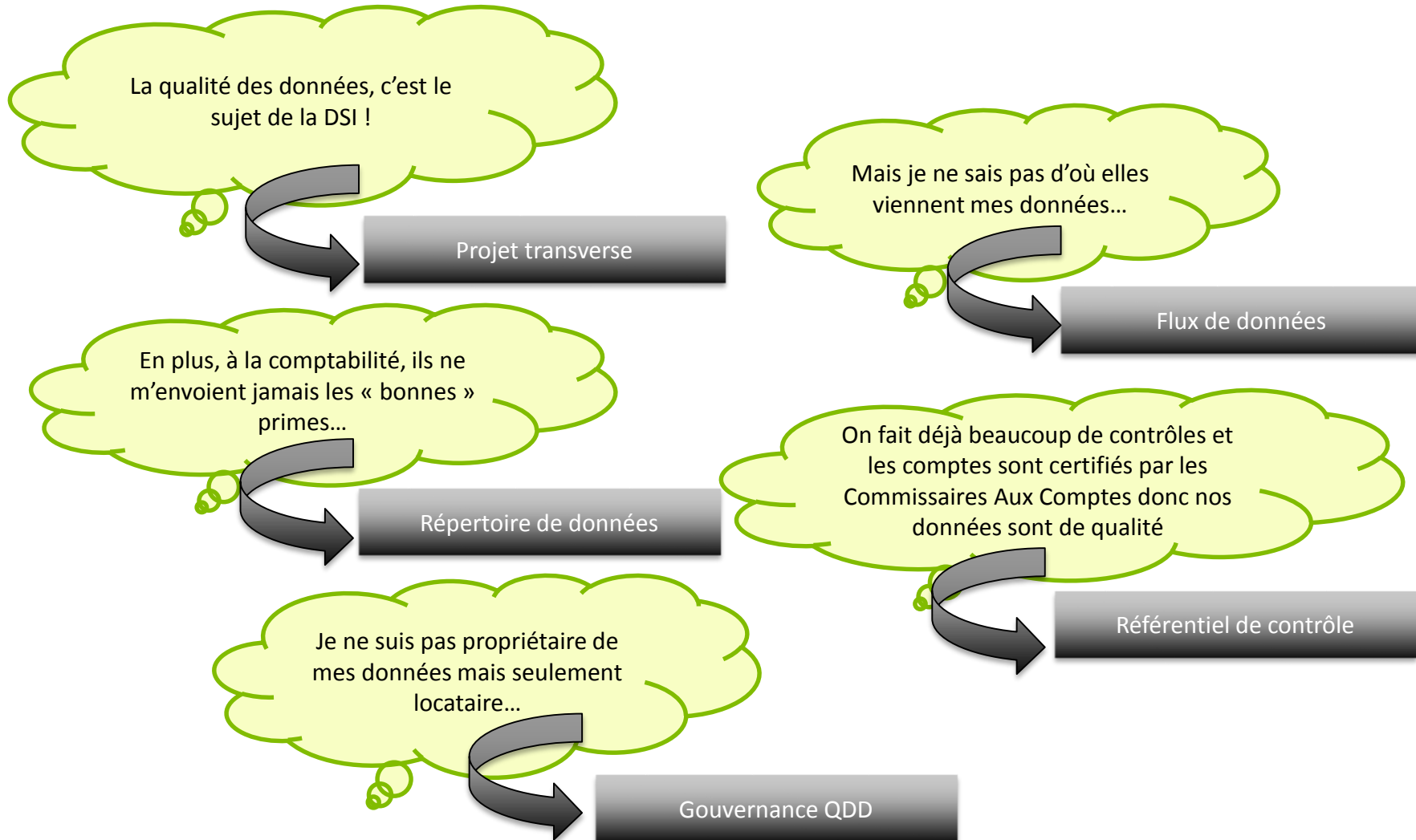
On fait déjà beaucoup de contrôles et les comptes sont certifiés par les Commissaires Aux Comptes donc nos données sont de qualité

Je ne suis pas propriétaire de mes données mais seulement locataire...

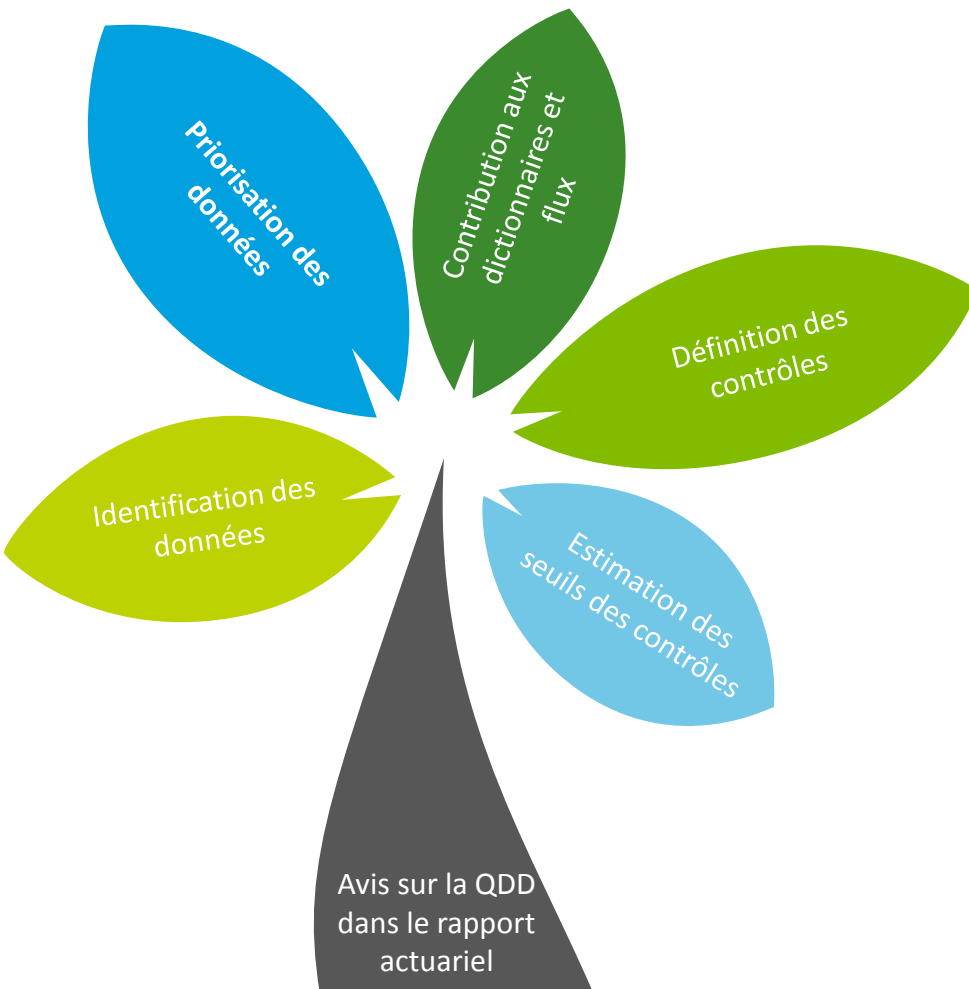
Et pourtant, l'actuaire est au coeur du sujet...

- ❑ La **préparation des données** devient plus longue
- ❑ Les modèles se complexifiant, la **sensibilité à certaines hypothèses** (et donc aux données sous-jacentes) devient très importante
- ❑ **L'accélération des délais de reporting** permet de moins en moins de "refaire"
- ❑ L'ACPR accentue ses exigences, en particulier sur l'implication des Directions Actuariat :
"La qualité des données est un sujet qui concerne l'ensemble des directions de l'entreprise, pas seulement l'informatique" (conférence du 16 juin 2016)
- ❑ L'actuaire de demain sera amené à manipuler **davantage de données de nature plus variée**

En réalité, une bonne vision des problématiques...



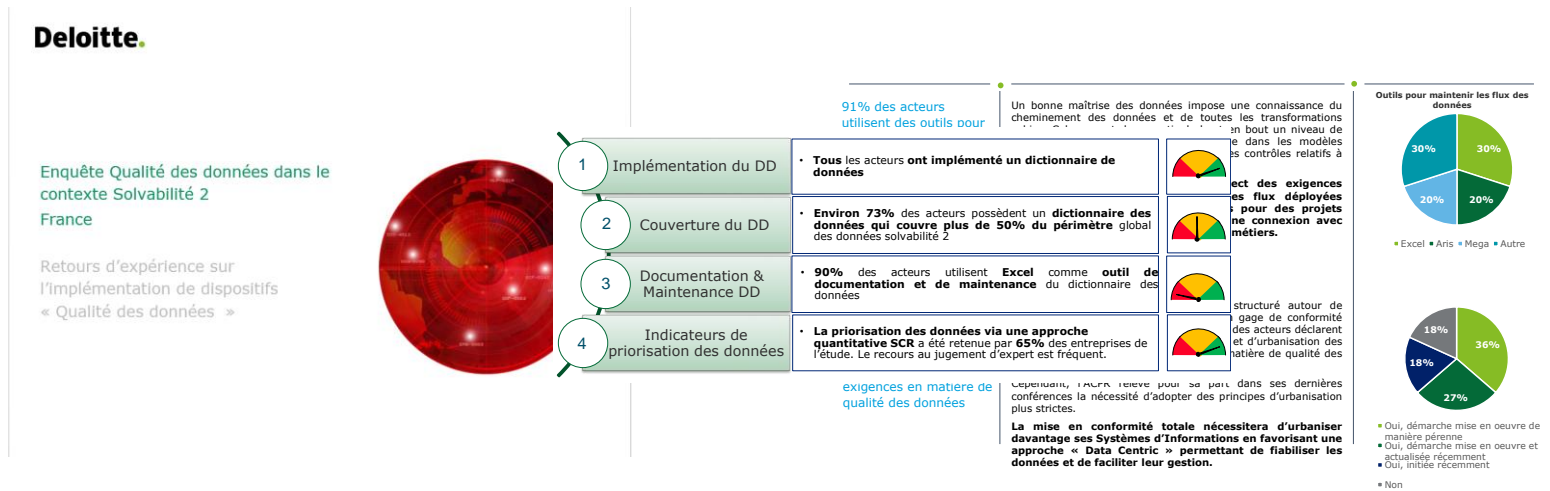
Mais quel rôle pour l'actuaire dans la démarche QDD ?



- Identification des données**
 - Recensement des données utilisées dans les calculs S2
 - Définition des données et de leur usage
- Priorisation des données**
 - Définition d'une démarche de priorisation
 - Réalisation et documentation d'un jugement d'expert
 - Réalisation de tests d'impact (le cas échéant)
- Contribution aux dictionnaires et flux**
 - Formalisation des dictionnaires et flux sur le « bas de processus » connu des Direction Actuariat
- Définition des contrôles**
 - Définition des contrôles à exécuter sur leur périmètre
 - Définition de contrôles à remonter dans les chaînes de production de la donnée (et analyse le cas échéant)
- Estimation des seuils des contrôles**
 - Réalisation de tests de sensibilité
 - Définition d'une démarche pour appliquer des seuils au niveau « donnée » et consolider le reporting

Dans le contexte Solvabilité 2, le chemin est encore long...

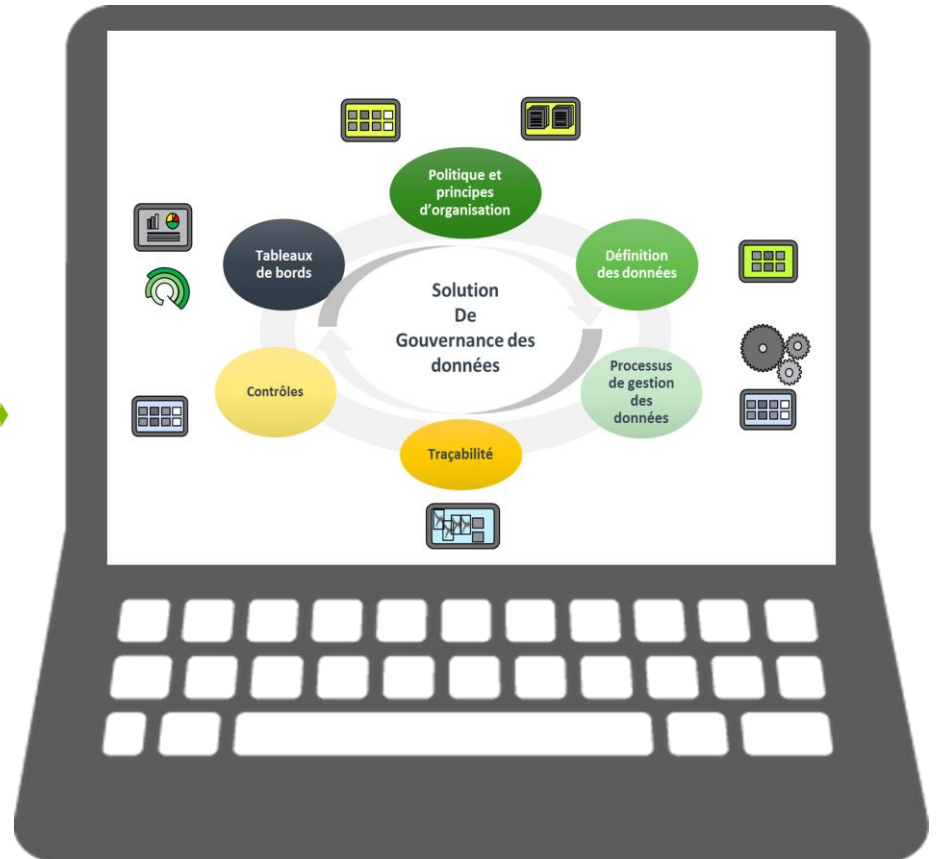
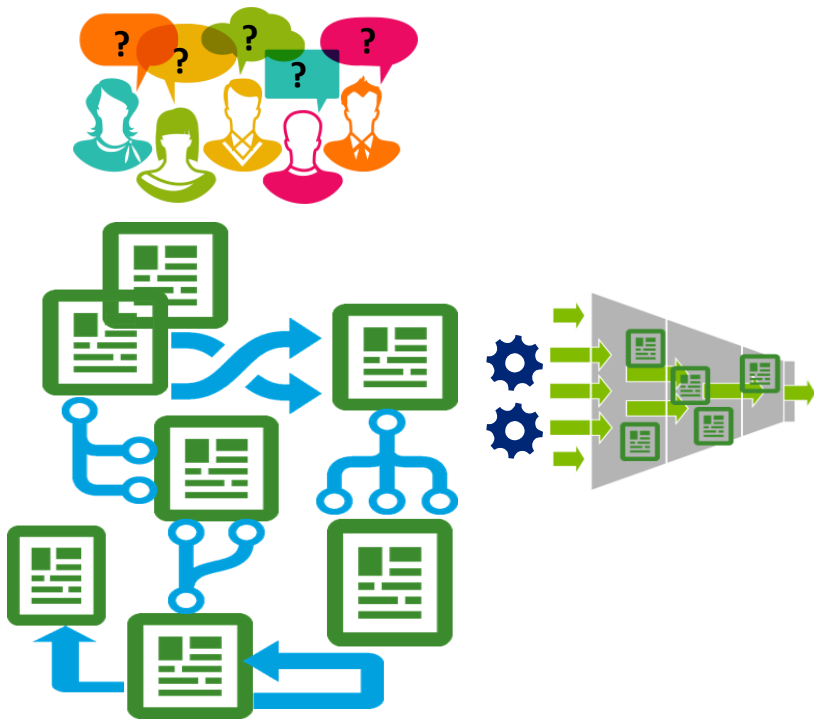
- ❑ **Enquête Deloitte** menée sur la **Qualité des données**
- ❑ Participation de **11 assureurs français** via un questionnaire sur 5 thématiques clés
- ❑ Les résultats montrent que les **exigences de Solvabilité 2 ne sont pas encore couvertes**



- ❑ La vision de l'ACPR lors de la conférence du 16 juin 2016 à la suite de l'enquête portant sur la qualité des données et la sécurité des SI
 - ❑ « **L'automatisation des processus de production** des données reste le moyen le plus efficace pour en garantir la fiabilité et la traçabilité »
 - ❑ « Plus généralement, en recoupant les réponses et en comparant avec les constats des contrôles sur place, il apparait qu'un **grand nombre d'entreprises semblent surévaluer leur niveau de maturité** »

Le délicat passage du mode projet au mode pérenne

S'équiper d'une solution regroupant au sein **d'un outil** les différentes **dimensions de la gouvernance des données** afin de la **promouvoir**, de la **valoriser** et de **l'opérationnaliser** au sein de l'entreprise



Et au-delà de Solvabilité 2 ?

